

## LE CHÔMAGE EN ÎLE-DE-FRANCE : SON IMPORTANCE, SES CARACTERISTIQUES PAR RAPPORT AUX AUTRES REGIONS

### **LES PRINCIPAUX RESULTATS**

- La structure du chômage en Île-de-France est très liée aux caractéristiques de l'ensemble de la population active et du tissu économique de la région.
- Ainsi, les chômeurs franciliens sont plus nombreux à être diplômés de l'enseignement supérieur, à avoir occupé des emplois de cadres, à avoir travaillé dans les secteurs des services aux entreprises, des activités financières ou de l'information / communication.
- La proportion des non diplômés parmi les chômeurs est cependant identique à celle des autres régions.
- Le taux de chômage francilien est globalement inférieur d'un peu plus de 1 point au taux des autres régions. Mais, à niveau de diplôme égal, les taux de chômage sont très proches.
- A niveau de diplôme équivalent, plusieurs catégories d'actifs bénéficient toutefois en Île-de-France d'un taux de chômage inférieur : les étrangers, les français par acquisition, les moins de 30 ans et les femmes.
- Pour les non diplômés, le taux de chômage francilien est inférieur de deux points à celui des autres régions. Il reste néanmoins bien supérieur à celui des diplômés.
- Les licenciements collectifs ou individuels et les ruptures conventionnelles sont plus souvent à l'origine de la perte d'emploi en Île-de-France que dans les autres régions. Les employeurs franciliens recrutent en effet plus en CDI, ce qui induit moins d'arrivées au chômage à la suite d'un CDD ou d'une mission d'intérim.
- Les franciliens restent un peu plus longtemps au chômage que dans les autres régions.
- Le chômage de longue durée concerne en premier lieu les ouvriers et les employés. Le chômage de très longue durée concerne particulièrement les plus de 50 ans et les non diplômés.
- Les chômeurs franciliens concentrent plus souvent leur recherche sur les seuls emplois en CDI, à temps complet et pour une profession précise que dans les autres régions.
- Ils utilisent plus que les autres leur réseau personnel et professionnel dans leur recherche d'emploi.

*L'enquête Emploi en continu de l'Insee menée trimestriellement auprès d'un large échantillon de ménages fournit notamment des informations sur les personnes au chômage au sens du Bureau International du Travail, c'est à dire sans travail, disponibles pour travailler et à la recherche d'un travail. Cette définition regroupe une population qui ne se confond pas avec celle des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.*

*Compte tenu de la richesse des informations contenues dans l'enquête, il est possible de cerner plus précisément la population francilienne au chômage et ce qui caractérise le chômage francilien.*

*L'enquête permet également d'analyser les modalités de recherche d'emploi adoptées par les chômeurs : canaux mobilisés, caractéristiques de l'emploi recherché.*

*Pour la présente publication, trois années d'enquête (2010 - 2012) ont été cumulées afin de disposer d'un nombre important d'unités statistiques permettant une analyse régionale détaillée par catégorie de chômeurs.*



## ▲ Par rapport aux autres régions, les hommes et les 30-39 ans sont légèrement sur-représentés dans la population au chômage

Le taux de chômage localisé publié chaque trimestre par l'Insee a été de 8,0 % en moyenne sur la période 2010-2012 en Île-de-France, contre 9,2 % dans les autres régions de France métropolitaine d'après les séries récemment révisées.

L'exploitation directe des résultats de l'enquête Emploi en continu de l'Insee sur cette même période<sup>1</sup> aboutit à des taux légèrement supérieurs (8,7 % en Île-de-France et 9,7 % dans les autres régions), mais on retrouve un écart de taux d'environ 1 point en faveur de la région. Elle permet d'analyser finement le chômage francilien et ce qui le distingue des autres régions.

Le chômage est un peu plus masculin en Île-de-France : 52 % des chômeurs sont des hommes contre 50 % dans les autres régions. La part des moins de 30 ans est nettement plus faible et celle des 30 à 39 ans plus élevée, mais les autres tranches d'âge sont identiquement représentées.

Répartition des chômeurs par sexe et tranche d'âge

	Île-de-France	Autres régions
Hommes	52.3	50.3
Femmes	47.7	49.7
Moins de 30 ans	35.3	40.6
30 à 39 ans	25.7	21.7
40 à 49 ans	20.7	20.0
50 à 59 ans	16.2	16.0
60 ans ou plus	2.1	1.7

source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France 52.3 % des chômeurs sont des hommes, contre 50.3 % dans les autres régions

La répartition par nationalité et par origine est très différente de celle des autres régions du fait des spécificités de la composition de la population francilienne<sup>2</sup> : 67 % des chômeurs sont français par la naissance, 11 % par acquisition et 22 % étrangers (respectivement 86 %, 5 % et 9 % dans les autres régions).

## ▲ Des chômeurs plus diplômés

Comme les actifs occupés, les chômeurs sont plus diplômés en Île-de-France : 27 % ont un diplôme supérieur au baccalauréat (dont 13 % une maîtrise de l'enseignement supérieur ou plus) contre 17 % dans les autres régions dont 5 % une maîtrise ou plus).

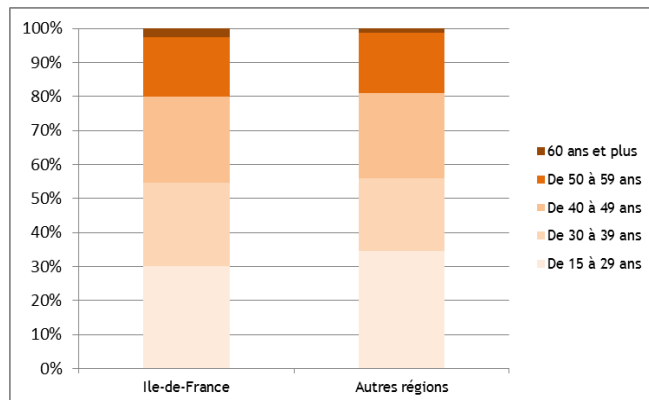
Le baccalauréat général est également plus fréquent, au contraire des baccalauréats professionnels et technologiques. La part des chômeurs ayant obtenu le brevet des collèges est uniforme (10 %), mais la possession d'un CAP ou d'un BEP est plus fréquente hors Île-de-France. L'ensemble de ces constats est cohérent avec ce que l'on sait du niveau de diplôme des franciliens en général.

Cependant la part de personnes sans diplôme est équivalente en Île-de-France (26 %) et dans les autres régions (24 %). Lorsque l'abandon des études est survenu en lycée, il a plus souvent eu lieu en second cycle d'enseignement général, conformément à la dominante des cursus scolaires franciliens. Mais, parmi les non diplômés, la part des personnes s'étant arrêtées aux classes primaires est sensiblement plus élevée en Île-de-France (16% contre 11% dans les autres régions), en partie de par la plus forte présence de personnes d'origine étrangère

dans la région.

En effet, la répartition par sexe et par âge des chômeurs franciliens sans diplôme est quasiment identique à celle des autres régions (44 % sont des femmes en Île-de-France, 43 % dans les autres régions). Mais la part de français dits « de naissance » est beaucoup plus faible : 48 % contre 77 % dans les autres régions. Les français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à la majorité représentent 14 % de ces chômeurs (6 % dans les autres régions) et les étrangers 38 % (16 % dans les autres régions)

Répartition par âge des chômeurs sans diplômes



source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France 33 % des chômeurs sans diplôme ont moins de 30 ans, contre 37 % dans les autres régions

## ▲ Des chômeurs titulaires de diplômes moins spécialisés que dans les autres régions

Les cinq premières grandes spécialités de formation des chômeurs ayant obtenu un diplôme, qui concernent 7 de ces chômeurs sur 10, sont les mêmes en Île-de-France et dans les autres régions, mais avec des ampleurs différentes.

Les formations « disciplinaires » (formations générales et formations de l'enseignement supérieur pour la plupart) sont plus fréquentes en Île-de-France ainsi que les spécialités technico-professionnelles sans fonction dominante (conception, organisation, contrôle, production ...). Les chômeurs diplômés franciliens sont par contre moins nombreux dans les spécialités de réalisation de service et de production directe. Ils sont globalement moins spécialisés que leurs homologues des autres régions : la réalisation d'un service et la production directe sont des spécialités beaucoup moins fréquentes.

Les femmes franciliennes ont plus fréquemment suivi une formation dite « générale » (35% contre 29% dans les autres régions) et sont moins concernées par la réalisation de services (25% contre 37% dans les autres régions). Elles sont également plus nombreuses venant de formations technico-professionnelles et moins des formations à la production directe. Les tendances sont identiques pour les hommes.

Le sexe n'est donc pas déterminant dans les écarts entre l'Île-de-France et les autres régions, les choix de filières et leurs stéréotypes sont les mêmes quelle que soit l'aire géographique.

<sup>1</sup> Taux établis pour la France métropolitaine. La part des inactifs sur l'ensemble des enquêtés, soit toutes les personnes de 15 ans et plus de l'échantillon des ménages interrogés, est de 38,8 % en Île-de-France contre 42,4 % dans les autres régions. Cette catégorie regroupe les étudiants, stagiaires en formation, élèves, retraités et autres inactifs. Les personnes sans emploi au moment de l'enquête qui ne satisfont pas simultanément les deux critères de disponibilité et de recherche d'emploi sont classées comme inactives, même si elles souhaitent travailler (Insee Première N° 1260 - octobre 2009, Élise Coudin, Le « halo » du chômage : entre chômage BIT et inactivité).

<sup>2</sup> En 2011 38,6 % de la population totale de nationalité étrangère réside en Île-de-France, Insee, RP 2011

### ▲ Des taux de chômage globalement inférieurs en Île-de-France à ceux des autres régions...

Quels que soient l'âge, le sexe ou la nationalité, le taux de chômage est inférieur en Île-de-France. L'ampleur des écarts avec les autres régions est toutefois très variable selon les catégories de public.

L'écart est faible pour les hommes (8,8 % en Île-de-France et 9,3 % dans les autres régions soit -0,5 point). Il est nettement supérieur pour les femmes (-1,6 points), si bien que le taux de chômage des actives franciliennes est légèrement inférieur à celui des actifs franciliens alors qu'on observe l'inverse dans les autres régions.

D'autres écarts sont importants : les taux de chômage sont nettement moindres en Île-de-France pour les moins de 30 ans, pour les étrangers et pour les français par acquisition. Cette variabilité des écarts ne remet toutefois pas en cause l'ordre interne des taux de chômage. En Île-de-France comme dans les autres régions, le taux de chômage diminue avec l'âge et il est plus élevé pour les français par acquisition que pour les français de naissance, plus fort pour les étrangers que pour les deux catégories précédentes.

Taux de chômage selon le sexe, l'âge et la nationalité	Île-de-France	Autres régions
Hommes	8.8	9.3
Femmes	8.5	10.1
De 15 à 29 ans	14.4	18.1
De 30 à 39 ans	8.2	8.6
De 40 à 49 ans	6.8	7.0
De 50 à 59 ans	6.7	6.8
60 ans et plus	4.2	4.9
Français de naissance, y compris par réintégration	7.4	9.0
Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à la majorité	10.9	15.4
Etrangers	14.6	21.1
Ensemble	8.7	9.7

source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France le taux de chômage des hommes est de 8.8% dans l'enquête emploi en continu, contre 9.3% dans les autres régions

### ▲ ...Mais qui se révèlent très proches si l'on compare par niveau de diplôme

L'avantage comparatif de l'Île-de-France est toutefois complètement remis en cause si l'on compare les taux de chômage franciliens avec ceux des autres régions par niveau de diplôme. Les taux s'avèrent très proches, en particulier pour les diplômés du supérieur.

L'écart reste néanmoins significatif pour les non diplômés avec un taux de chômage inférieur de 2,1 points en Île-de-France

Taux de chômage selon le diplôme	Île-de-France	Autres régions
Baccalauréat + 3 ans ou plus	5.6	5.6
Baccalauréat + 2 ans	5.5	5.4
Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	8.6	9.3
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	8.7	9.2
Brevet des collèges	13.8	13.3
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	14.7	16.8

source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France le taux de chômage des titulaires d'un diplôme au moins égal à Bac + 3 ans est de 5.6%, comme dans les autres régions

### ▲ A diplôme équivalent, un chômage moins fréquent que dans les autres régions pour les femmes, les jeunes et les étrangers

Les hommes possédant au moins le baccalauréat ou titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP/BEP) sont plus souvent au chômage en Île-de-France que dans les autres régions. C'est également le cas, quel que soit le niveau de diplôme possédé, pour les actifs, hommes et femmes, âgés de 30 à 39 ans ou de 50 à 59 ans.

A l'inverse, à diplôme équivalent, résider en Île-de-France semble nettement faciliter l'accès ou le maintien en emploi pour plusieurs catégories d'actifs. C'est le cas, en premier lieu, pour les étrangers et les français par acquisition, avec des taux de chômage franciliens inférieurs de plus de 5 points à ceux observés dans les autres régions pour plusieurs niveaux de diplôme (étrangers ayant un diplôme de l'enseignement supérieur, français par acquisition ayant le baccalauréat...). Mais cette meilleure intégration dans l'emploi concerne aussi l'ensemble des moins de 30 ans ayant au moins le baccalauréat et, à un moindre degré, les femmes possédant le baccalauréat ou un BEP/CAP.

Pour les étrangers diplômés de l'enseignement supérieur, cette intégration professionnelle moins difficile en Île-de-France est conforme au constat effectué par l'Insee en 2006 : « L'Île-de-France attire des immigrés qualifiés.(...) Parmi les nouveaux venus d'âge actif (15-64 ans), hors étudiants, 27 % n'ont aucun diplôme et 32 % ont au moins un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle universitaire. Cette dernière proportion est supérieure à celle des non-immigrés (25 %) et deux fois plus importante que celle des immigrés installés depuis plus de cinq ans en France (15 %). Ce constat vaut pour les hommes comme pour les femmes »<sup>3</sup>.

Il résulte de ces constats que les écarts hommes/femmes, français/étrangers, jeunes/vieux sont beaucoup moins importants en Île-de-France que dans les autres régions<sup>4</sup>.

### Taux de chômage par diplôme, nationalité, âge et sexe

	Diplôme > bac		Baccalauréat ou autre diplôme de ce niveau		CAP, BEP, Brevet ou autre diplôme de ce niveau	
	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions
Français de naissance	4.9	5.0	7.4	8.8	9.4	9.7
Français par acquisition	7.8	11.0	10.0	16.9	13.6	15.5
Etrangers	10.5	17.1	15.7	20.4	15.3	20.8
De 15 à 29 ans	8.0	9.8	12.8	15.8	21.4	22.0
De 30 à 39 ans	5.1	4.8	8.5	7.4	10.9	10.5
De 40 à 49 ans	4.5	3.8	6.4	5.9	6.5	6.7
De 50 à 59 ans	5.3	3.9	5.8	5.4	6.5	6.3
60 ans et plus	3.1	3.8	4.0	6.1	4.7	5.2
Hommes	5.6	5.3	8.3	8.3	10.2	9.2
Femmes	5.5	5.7	8.9	10.3	10.5	11.4

source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France le taux de chômage des français de naissance titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat est de 4.9%, de 5.0% dans les autres régions

Toutefois, comme ailleurs, le diplôme reste en Île-de-France une garantie de moindre chômage quels que soient le sexe, l'âge ou la nationalité.

<sup>3</sup> Mariette Sagot, « Arrivées de l'étranger : l'Île-de-France attire des jeunes qualifiés », Île-de-France à la page n°343, octobre 2010

<sup>4</sup> La moindre exposition au chômage des immigrés qualifiés en Île-de-France par rapport aux autres régions ne signifie pas pour autant que n'existent pas des problèmes de déclassement. Comme le rappelle l'Insee « [au niveau national] ... A niveau d'étude comparable, les immigrés nés hors Union européenne sont moins souvent cadres ou professions intermédiaires que les autres. » Fiches - Situation sur le marché du travail, Immigrés et descendants d'immigrés en France édition 2012.

## ▲ Un taux de chômage des non diplômés moindre en Île-de-France pour presque toutes les catégories d'actifs

Sauf pour les personnes actives âgées d'au moins 60 ans, le taux de chômage francilien des non diplômés est toujours inférieur à celui des autres régions.

Comme pour les diplômés, les écarts avec les autres régions sont particulièrement sensibles pour les français par acquisition et les étrangers.

Taux de chômage des actifs sans diplôme

	Île-de-France	Autres régions
Hommes	14.9	16.7
Femmes	14.5	17.0
De 15 à 29 ans	32.5	36.9
De 30 à 39 ans	18.3	21.2
De 40 à 49 ans	12.4	13.8
De 50 à 59 ans	9.5	10.8
60 ans et plus	5.9	5.3
Français de naissance, y compris par réintégration	14.1	15.9
Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité	13.5	18.3
Etranger	16.2	23.7

source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France le taux de chômage des hommes sans diplôme est de 14.9 %, contre 16.7 % dans les autres régions

## ▲ Une proportion plus importante de cadres et professions intellectuelles parmi les chômeurs

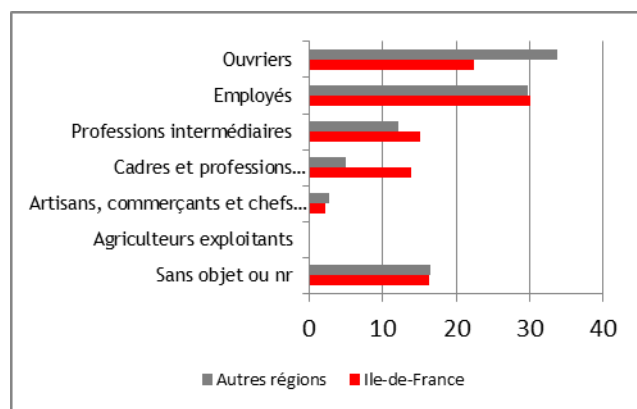
Un peu plus de 16 % des chômeurs, en Île-de-France comme dans les autres régions, ne déclarent pas de « catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi », soit qu'il n'y ait pas eu d'emploi antérieurement à l'enquête, soit que la CSP soit simplement non renseignée.

Parmi les chômeurs qui ont déjà occupé un emploi, les employés forment l'essentiel des catégories socioprofessionnelles (30 %) dans la région alors que les ouvriers sont la catégorie dominante dans les autres régions (34 % contre 22 % en Île-de-France). A l'inverse, les cadres et, dans une moindre mesure, les professions intermédiaires sont plus nombreux parmi les chômeurs franciliens. Cette configuration est tout à fait conforme à ce qui est connu par ailleurs de la structure des emplois en Île-de France.

Il ne s'agit d'ailleurs pas forcément des mêmes cadres, professions intermédiaires et ouvriers. Les cadres de l'information, des arts et des spectacles forment la deuxième composante des cadres chômeurs en Île-de-France après les cadres administratifs et commerciaux des entreprises, rang tenu par les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise dans les autres régions. Les professions de la santé et du travail social occupent la 3<sup>ème</sup> place parmi les chômeurs des professions intermédiaires franciliens, la 2<sup>ème</sup> dans les autres régions. Parmi les chômeurs ouvriers, les ouvriers qualifiés de type artisanal<sup>5</sup> y sont la première catégorie. Mais en Île-de-France ce sont les ouvriers non qualifiés de type industriel.

<sup>5</sup> Les ouvriers de type industriel regroupent les salariés exécutant des tâches manuelles dans le cadre d'une division poussée du travail. Cette catégorie inclut les personnels ouvriers du secteur public. L'exécution d'un travail de type industriel peut consister en la conduite, la surveillance, la préparation, le réglage, l'entretien d'installations industrielles, de machines, d'engins de génie civil. Exemples : câbleurs, soudeurs, monteurs, ouvriers du travail industriel du cuir, régleurs, ouvriers du travail du béton, ... Les ouvriers qualifiés de type artisanal regroupent les salariés exécutant des tâches manuelles dans le cadre d'un travail peu divisé. Exemples : jardiniers, charpentiers, maçons qualifiés, métalliers serruriers, tailleurs, bouchers, cuisiniers...  
Source : Insee, Définitions et méthodes

Catégorie socioprofessionnelle des chômeurs



source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France 22.4 % des chômeurs sont des ouvriers, contre 33.7 % dans les autres régions

## ▲ Des chômeurs qui viennent plus souvent des secteurs de l'information / communication et des services aux entreprises

Les chômeurs franciliens ayant déjà exercé une activité viennent en premier lieu, comme dans les autres régions, du commerce (26 % contre 23 % dans les autres régions) et en second lieu de la santé et de l'action sociale (13 % contre 16 %).

Compte tenu de la structure de ses activités économiques, l'Île-de-France se distingue des autres régions par la part importante des secteurs de l'information et de la communication, des activités financières et d'assurance et des activités spécialisées (services aux entreprises : conseils, nettoyage...). Les chômeurs franciliens viennent également plus souvent que dans les autres régions des transports, de l'édition, de l'audiovisuel, des activités informatiques, et des activités créatives, artistiques et de spectacle.

Les secteurs d'activité antérieurs sont légèrement différents selon le sexe de la personne au chômage. Les femmes viennent un peu plus fréquemment que les hommes des industries manufacturières en Île de France (10 % contre 9 %) à l'inverse des autres régions (12 % des femmes contre 18 % des hommes). Elles viennent moins souvent du commerce que les hommes en Île-de-France (22 % contre 29 %), encore une fois à l'inverse des autres régions (24 % contre 21 %). Enfin elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir travaillé dans le secteur des services aux entreprises en Île-de-France (10 % contre 9 % des hommes), mais moins nombreuses dans les autres régions (7 % contre 8 % des hommes).

## ▲ Un ratio chômeurs/actifs plus élevé en Île-de-France pour les ouvriers, les cadres et les professions intermédiaires

Il n'est pas possible d'établir un taux de chômage au sens strict par catégorie socioprofessionnelle (CSP) et secteur d'activité. On dispose dans l'enquête, pour les chômeurs, de la CSP et du secteur du dernier emploi occupé avant l'enquête. Mais cet emploi ne correspond pas nécessairement aux qualifications et aux métiers principalement exercés par les chômeurs au cours de

leur carrière professionnelle, ni à ce qu'ils recherchent. Ils peuvent avoir occupé un emploi sans rapport avec leur formation ou leur expérience pour des raisons financières, ou s'être formés dans un tout autre métier, ou avoir acquis une qualification supérieure durant la période écoulée entre le dernier emploi et la date de l'enquête.

En gardant ce biais à l'esprit, il est cependant possible de comparer le nombre de chômeurs ayant exercé en dernier lieu tel métier (ou ayant travaillé dans tel secteur) au nombre d'actifs occupés exerçant le même métier (ou travaillant dans le même secteur).

Ce rapport, comme le taux de chômage global, reste, en Île-de-France, inférieur à celui des autres régions dans la très grande majorité des secteurs d'activité. On observe une seule exception : les activités financières et d'assurance, mais l'écart reste très faible. La différence la plus importante en faveur des actifs franciliens concerne les activités immobilières, avec un écart de 2.6 points.

Toutefois, en termes de type de poste occupé, la situation francilienne apparaît moins favorable. Le ratio y est supérieur à celui des autres régions pour trois grandes catégories : les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers. La différence est la plus nette pour les ouvriers.

Parmi les cadres, l'écart est le plus important pour les cadres de l'information et des arts et spectacles, les instituteurs et assimilés et les cadres contractuels de la fonction publique. Parmi les professions intermédiaires, c'est chez les techniciens que l'écart est le plus marqué.

Toutes les catégories d'ouvriers présentent un rapport chômeurs/actifs supérieur en Île-de-France, à l'exception des ouvriers non qualifiés de type artisanal.

Le rapport entre chômeurs et actifs est globalement inférieur en Île-de-France pour les employés. Mais il est supérieur d'1 point pour les employés du commerce et d'1/2 point pour les employés administratifs d'entreprise.

#### ▲ Des situations de chômage plus souvent provoquées par un licenciement ou une rupture conventionnelle

Les chômeurs franciliens se retrouvent plus souvent sans emploi à la suite d'un licenciement collectif ou individuel que dans les autres régions. Les ruptures conventionnelles y sont également un peu plus fréquentes. En revanche la sortie de CDD, première cause de chômage, et la fin d'une mission d'intérim sont plus répandues dans les autres régions. Ces différences sont dues principalement au fait que les employeurs franciliens recourent plus fréquemment au CDI lorsqu'ils recrutent<sup>6</sup>.

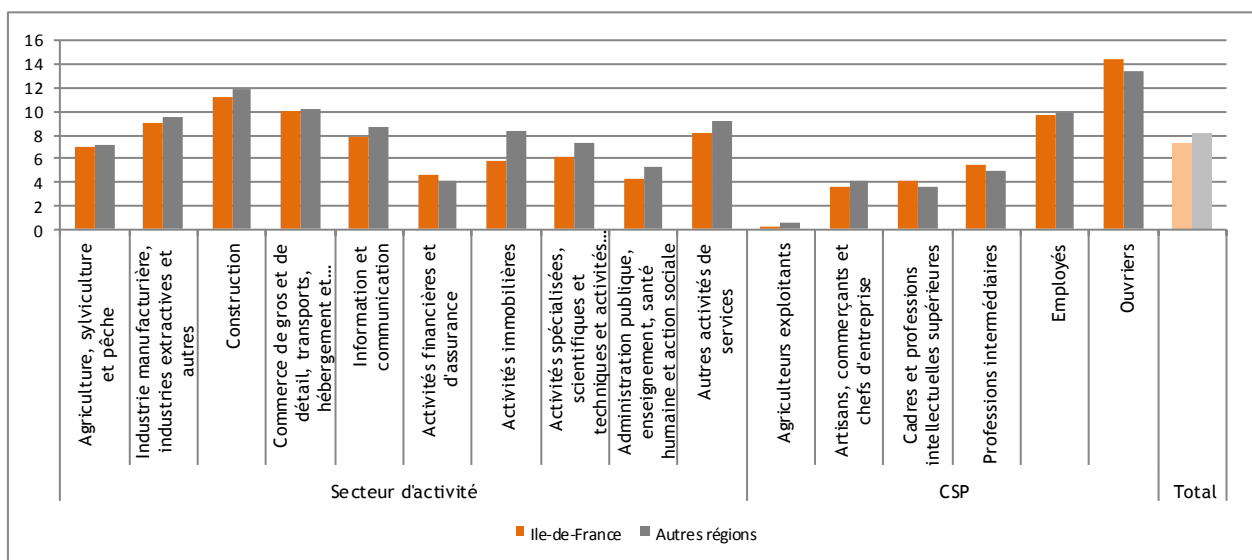
Le licenciement collectif (ou la suppression d'emploi) est une cause plus importante de chômage en Île-de-France que dans les autres régions quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. Dans les autres régions le poids de l'industrie dans les licenciements collectifs conduisant au chômage est prédominant. Mais ce n'est pas le cas en Île-de-France où un tiers de ces licenciements ont lieu dans le commerce, les transports et l'hôtellerie restauration.

Ces mêmes secteurs sont à l'origine de 22 % des fins de CDD en Île-de-France, à égalité avec la santé et l'action sociale.

L'arrivée au chômage après un licenciement individuel ou une rupture conventionnelle est une situation beaucoup plus fréquente pour les cadres que pour les autres actifs, en Île-de-France comme dans les autres régions.

Les ouvriers sont, de loin, les plus nombreux à connaître le chômage à la suite d'une mission d'intérim. Cette situation est toutefois moins fréquente en Île-de-France, où les fins de mission d'intérim concernent aussi une proportion non négligeable des professions intermédiaires et des employés au chômage.

Rapport entre chômeurs et actifs par secteur d'activité et catégorie socioprofessionnelle (champ : actifs ayant déjà occupé un emploi)



source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France le rapport entre chômeurs et total des actifs dans le secteur de l'agriculture est de 7.1%, comme dans les autres régions

<sup>6</sup> « Par rapport à la France métropolitaine, le repli des recrutements en CDI [entre 2007 et 2011] a été plus accentué dans la région, mais ce type d'entrée reste néanmoins plus fréquent que dans le reste du pays. ». F. Rageau, Bref thématique n°38, juillet 2013, Direccte d'Île-de-France

## Raisons de la perte d'emploi par catégorie socioprofessionnelle

	Cadres		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers		Ensemble	
	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions
Fin des études	1.5	1.7	3.3	3.7	3.4	3.2	2.8	3.0	9.6	10.3
Fin de stage	0.2	0.6	1.5	0.7	1.8	1.1	0.5	1.2	1.3	1.3
Fin de mission d'intérim	0.9	0.8	6.3	4.4	5.5	4.2	13.5	20.7	6.4	9.5
Fin d'emploi à durée limitée	27.9	22.6	29.9	32.8	35.9	45.3	30.4	33.7	28.0	31.9
Fin d'emploi occasionnel	1.5	1.2	1.0	0.8	1.7	1.4	1.5	1.5	1.7	1.5
Licenciement collectif ou suppression d'emploi	17.6	13.2	17.2	12.2	11.5	7.0	18.2	10.7	13.2	8.0
Licenciement individuel	22.1	20.0	15.3	16.2	16.3	12.3	14.0	11.1	13.9	10.6
Rupture conventionnelle du contrat de travail	12.2	15.1	8.8	8.4	5.3	5.3	3.6	3.7	5.5	4.7
Démission	3.6	6.0	5.1	6.9	6.8	7.6	6.0	4.7	4.9	5.2
Retraite	0.1	1.2	0.4	1.1	0.1	0.5	0.0	0.2	0.2	0.5
N'a jamais travaillé	0.5	0.3	0.7	0.4	1.0	0.6	0.7	0.3	3.0	2.8
Autre cas et non réponse	11.9	17.3	10.5	12.4	10.7	11.5	8.8	9.2	12.2	13.8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

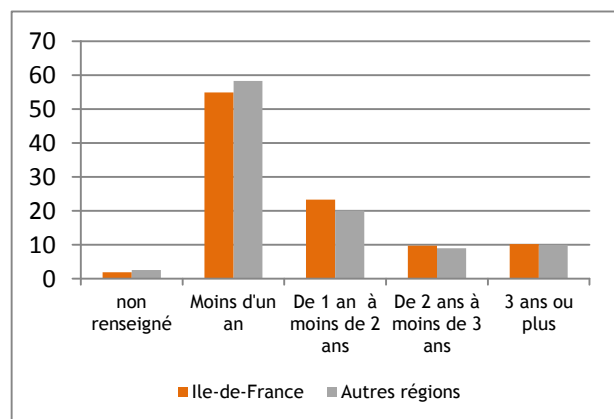
source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France 1.5 % des cadres sans emploi le sont pour cause de fin d'études, contre 1.7 % dans les autres régions

### ▲ Des durées de chômage un peu plus longues

Globalement les franciliens restent un peu plus longtemps au chômage : 55 % sont au chômage depuis moins d'un an contre 58 % dans les autres régions. A l'inverse, 23 % ont une durée de chômage comprise entre 1 an et 2 ans contre 20 % dans les autres régions.

Répartition des chômeurs selon la durée de chômage



source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France 55 % des chômeurs sont sans emploi depuis moins d'un an, contre 58 % dans les autres régions

En Île-de-France comme dans les autres régions, les durées de chômage des femmes sont légèrement inférieures à celles des hommes.

La part de chômeurs ayant une ancienneté inférieure à un an diminue avec l'âge. Le chômage de longue durée (un an ou plus) frappe donc particulièrement les plus de 50 ans (56 % en Île-de-France et 55 % dans les autres régions). Les chômeurs franciliens les plus âgés sont toutefois nettement moins touchés par le chômage de très longue durée (trois ans ou plus) : 16 % contre 24 % dans les autres régions.

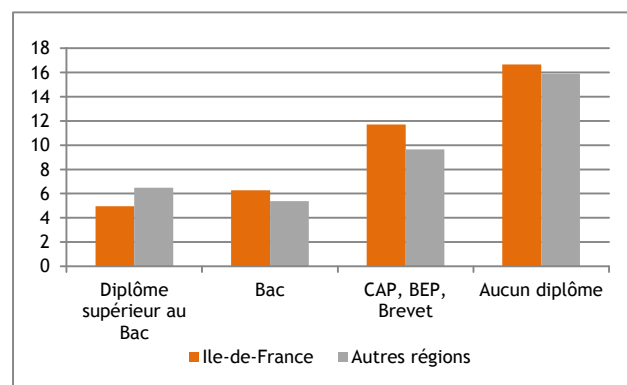
Ces différences selon l'âge sont à rapprocher de la structure du chômage par catégorie socioprofessionnelle. Le chômage de longue durée est supérieur en Île-de-France pour les professions intermédiaires, les employés

et les ouvriers (respectivement 38 %, 43 % et 46 % contre 35 %, 38 % et 40 % dans les autres régions).

En revanche, le chômage de très longue durée reste peu fréquent pour les cadres. Or 32 % des chômeurs franciliens de plus de 60 ans sont des cadres, la CSP de loin la plus répandue dans cette tranche d'âge, contre seulement 17 % dans les autres régions.

Moins les chômeurs sont diplômés, plus ils sont exposés au chômage de très longue durée, en Île-de-France comme dans les autres régions. La possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur est une bonne protection contre ce risque en Île-de-France, plus encore que dans les autres régions. A l'inverse, la proportion de chômeurs de très longue durée est supérieure dans la région pour les non diplômés et ceux qui ont, au plus, le baccalauréat.

Chômage supérieur ou égal à 3 ans selon le diplôme



source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France 17 % des chômeurs sans diplôme sont sans emploi depuis plus de 3 ans, contre 16 % dans les autres régions

### ▲ La recherche plus fréquente d'une profession précise, en CDI et à temps plein

La recherche d'emploi n'implique pas nécessairement l'inscription à Pôle emploi. En Île-de-France, 20 % des chômeurs n'étaient ni inscrits ni dispensés de recherche au cours des quatre semaines précédant l'enquête contre 17 % dans les autres régions.

Concernant les caractéristiques de l'emploi recherché, l'Île-de-France accuse des différences sensibles avec les autres régions.

Les chômeurs franciliens recherchent plus fréquemment une profession précise (45 % contre 42 % dans les autres régions). Surtout, ils concentrent plus souvent leur recherche sur les seuls emplois permanents en CDI (25 % contre 16 %) et sur les emplois à temps complet (38 % contre 30 %). Le constat reste vrai quel que soit l'âge considéré, à l'exception des plus âgés pour la recherche d'un emploi permanent.

#### Caractéristiques de l'emploi recherché

	Île-de-France	Autres régions
<b>Type de profession recherchée</b>		
Une profession précise	45.4	41.8
Plusieurs professions	19.3	21.2
Dans une gamme large d'emploi	32.6	33.3
Sans objet (ne cherche pas d'emploi) ou non renseigné	2.7	3.7
<b>Type d'emploi recherché</b>		
Un emploi permanent uniquement(CDI)	25.2	16.3
Un emploi permanent, mais à défaut à durée limitée (CDD)	63.6	72.5
Un emploi à durée limitée, mais à défaut permanent	3.6	3.5
Un emploi à durée limitée uniquement	2.2	2.3
Sans objet (ne recherche pas d'emploi) ou non renseigné	5.4	5.5
<b>Nature de l'emploi recherché</b>		
Emploi à temps complet uniquement	37.7	30.4
Emploi à temps complet, mais à défaut à temps partiel	51.1	53.3
Emploi à temps partiel, mais à défaut à temps complet	3.4	4.9
Emploi à temps partiel uniquement	5.1	7.8
Sans objet (ne recherche pas d'emploi) ou non renseigné	2.7	3.7

source : enquête *Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012*

lecture : en Île de France 45.4 % des chômeurs recherchent un emploi dans une profession précise contre 41.8 % dans les autres régions

Cette différence s'explique en partie par la qualification plus élevée des chômeurs franciliens. La recherche d'une profession précise, en CDI et à temps complet est en effet la plus fréquente chez les cadres puis chez les professions intermédiaires, en Île-de-France comme dans les autres régions. Mais l'impérieuse nécessité de disposer en Île-de-France de revenus stables et plus élevés, particulièrement pour se loger, n'est probablement pas non plus étrangère à ce constat.

La recherche plus fréquente du seul CDI est également cohérente avec les caractéristiques du marché du travail francilien où, comme on l'a vu, la part des CDI dans les embauches est plus importante.

Les plus jeunes sont les moins nombreux à viser une profession précise, critère qui concerne plus de la moitié des 50-59 ans et reste prépondérant pour les plus de 60 ans. En revanche, l'emploi permanent et à temps complet est plus fréquemment recherché par les 30-39 ans, période d'augmentation de charges diverses (installation, logement, famille...). Ces tendances sont similaires à celles constatées dans les autres régions.

Les hommes sont plus nombreux que les femmes à limiter leur recherche au CDI et au temps complet. L'emploi à temps complet est plus souvent recherché par les ouvriers que par les employés. La composition sexuée de ces deux CSP l'explique très certainement en partie, de même que les modes de gestion des branches dans lesquelles ces CSP sont le plus représentées. La tendance est identique en Île-de-France et dans les autres régions.

#### ▲ L'importance des relations personnelles ou professionnelles dans la recherche d'emploi en Île-de-France

Les modes de recherche ne sont pas similaires selon l'implantation géographique : les relations personnelles ou professionnelles sont le premier recours pour les franciliens et sont beaucoup plus utilisées que dans les autres régions. A l'inverse, les organismes publics qui constituent le premier recours pour les chômeurs des autres régions sont un peu moins utilisés en Île-de-France.

De par leur plus grande qualification, les chômeurs franciliens ayant déjà travaillé ont en effet exercé dans des professions permettant la constitution de réseaux professionnels. Cependant le recours aux réseaux est plus fréquent en Île-de-France pour toutes les catégories socioprofessionnelles, ce qui amène à rechercher des éléments d'explication complémentaires. Ainsi 71 % des chômeurs ouvriers franciliens recourent à leurs relations personnelles ou professionnelles pour rechercher un emploi contre 52 % dans les autres régions.

L'effet « âge » peut jouer pour les ouvriers, qui comptent une plus forte part de plus de 30 ans en Île-de-France, ayant donc eu plus d'expérience pour constituer un réseau. Mais il ne joue pas pour d'autres catégories socioprofessionnelles.

Les ouvriers viennent plus souvent des secteurs de la construction et du commerce en Île-de-France, de l'industrie dans les autres régions. Or d'après une étude du Centre d'études de l'emploi « *Les relations sont particulièrement utilisées dans le secteur de la construction* »<sup>7</sup>.

Par ailleurs les personnes étrangères sont plus fréquemment recrutées par relations, et l'Île-de-France compte plus d'étrangers que les autres régions<sup>8</sup>.

Enfin certains secteurs d'activité fonctionnent sur la cooptation. C'est le cas de l'hôtellerie restauration, ainsi que le soulignent les professionnels<sup>9</sup>, mais aussi des métiers de la finance, du conseil et des services informatiques<sup>10</sup>, secteurs très développés en Île-de-France.

Au-delà de ces facteurs spécifiques, on peut faire l'hypothèse que l'importance de la population active et du tissu d'entreprises franciliennes permet de densifier un réseau serré de relations professionnelles et personnelles dans lequel les paramètres déjà mentionnés viennent s'intégrer.

<sup>7</sup> Guillemette de Larquier, Géraldine Rieucou, « Trouver ou créer son emploi grâce aux mêmes appuis », Connaissance de l'EMPLOI N°89, février 2012, CEE

<sup>8</sup> Guillemette de Larquier, Géraldine Rieucou, « Comment êtes-vous entré(e) dans votre entreprise ? Les enseignements des enquêtes Emploi 2003-2011 », Document de travail N°158, septembre 2012, CEE. « Les réseaux évitent ainsi aux employeurs d'en passer par l'écrit, de désigner nommément les emplois à pourvoir et de lister des compétences requises. Ceci explique que ce sont surtout les petites structures, ayant un petit nombre d'emplois seulement à pourvoir et peu de temps et de ressources à investir, qui se tournent vers leurs réseaux (Marsden et Campbell, 1990). On retrouve, dans nos résultats (tableaux 3 et 6), la prégnance des petites entreprises pour les emplois trouvés par relations, confirmée par l'enquête Ofer auprès des employeurs (Bessy et Marchal, 2009) ».

<sup>9</sup> « La cooptation et le réseau informel jouent à plein dans un petit monde où tout le monde se connaît. », *Le journal de l'hôtellerie restauration*, février 2012

<sup>10</sup> Yannick Fondeur, Michèle Forté, Guillemette de Larquier, Sylvie Monchatre, Géraldine Rieucou, Marie Salognon, Ariel Sevilla, Carole Tuchsirer, « Pratiques de recrutement et sélectivité sur le marché du travail », Rapport de recherche n°72, mars 2012, CEE.

## Les modes de recherche d'emploi selon la catégorie socioprofessionnelle (tous types d'emploi recherchés)

	Conseil auprès d'un organisme public		Visite à un salon professionnel		Relations personnelles ou professionnelles		Autres démarches de recherche d'emploi	
	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions
Agriculteurs	ns	36.3	ns	1.9	ns	45.6	ns	2.6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	47.2	48.8	10.1	5.2	78.4	62.7	6.6	7.2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	56.4	60.2	20.0	13.2	78.6	67.6	11.2	12.1
Professions intermédiaires	61.9	64.8	11.5	8.2	72.3	60.8	10.0	9.4
Employés	64.0	64.2	6.7	5.7	68.8	54.5	6.6	7.3
Ouvriers	62.3	63.9	5.3	4.5	70.6	52.0	6.1	5.1
Ensemble	61.5	64.9	10.2	6.5	74.0	57.8	7.8	7.2

source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France 62.3% des chômeurs ouvriers prennent conseil auprès d'un organisme public lors de leur recherche d'emploi contre 63.9% dans les autres régions

Le rôle des intermédiaires sur le marché du travail (organismes public, agence d'intérim) semble toutefois un peu moins fréquent. Mais la recherche d'un contact direct avec les employeurs est plus souvent évoquée : démarche directe, réponse à une annonce, passage d'une annonce.

La plus grande fréquence de l'accès à des tests, à des entretiens et à des concours de recrutement est certainement corrélée à la fois au profil des chômeurs franciliens et à la densité du tissu d'employeurs privés et publics déjà signalé.

La place prise par les salons professionnels, principalement pour les cadres, est très liée au fait que nombre de ces salons se tiennent dans l'agglomération parisienne.

En revanche les écarts entre l'Île-de-France et les autres régions sont moins importants si l'on considère les modes de recherche utilisés pour les seuls emplois salariés. Leur hiérarchie est la même en Île de France et dans les autres régions, l'étude des annonces d'offres d'emploi étant le premier mode opératoire.

Mode de recherche d'emploi (pour les seuls emplois salariés)	Île-de-France	Autres régions
Etude d'annonces d'offres d'emploi	84.2	87.8
Démarche directe auprès d'un employeur	66.5	62.1
Réponse à une annonce d'offre d'emploi	54.0	48.7
Contacté par un organisme public	35.1	39.2
Contact avec une agence d'intérim	31.7	32.7
Passage d'un test, un entretien ou un concours administratif ou de recrutement	23.0	18.7
Passage d'une annonce pour un emploi	22.7	14.5

source : enquête Emploi en continu de l'Insee, 2010-2012

lecture : en Île de France 84.2 % des chômeurs recherchant un emploi salarié étudient les annonces d'offres d'emploi contre 87.8 % dans les autres régions

Catherine Daniel  
DIRECCTE d'Île-de-France / SESE

### Précisions méthodologiques

#### L'enquête Emploi en continu

L'enquête Emploi en continu est une enquête statistique nationale réalisée tout au long de l'année auprès d'un échantillon représentatif de 67 000 ménages. Un même ménage est interrogé six trimestres consécutifs, par visite pour la première et la dernière interrogation et par téléphone pour les autres entretiens.

Le nombre d'aires géographiques dans lesquelles la population des ménages est interrogée dans chaque région a été déterminé sur la base d'une répartition proportionnelle de l'échantillon par région. Lors des opérations de pondération, c'est plus précisément la population des logements ordinaires, détaillée par sexe et âge quinquennal au niveau régional qui est utilisée comme information de calage. Il est donc possible de faire une exploitation régionale de l'enquête mais on ne peut en faire une exploitation sur une aire géographique inférieure.

L'enquête permet d'avoir des définitions des taux d'activité et des taux de chômage conformes à celles du Bureau international du Travail et permettant des comparaisons internationales. La mesure du chômage est donc différente de la mesure du nombre d'inscrits à Pôle emploi. On peut être inscrit à Pôle emploi et ne pas être considéré comme chômeur par l'enquête et inversement. Pour être « au chômage », il faut qu'une personne « active » n'ait travaillé aucune heure au cours de la semaine de référence, soit disponible dans les deux semaines pour commencer une activité ou temporairement malade, ait entrepris au moins une forme de démarche active de recherche d'emploi dans les quatre dernières semaines ou avoir trouvé un emploi qui commencera plus tard.

Pour la présente analyse trois années d'enquête (2010 à 2012) ont été cumulées afin de disposer d'un nombre important d'unités statistiques permettant des analyses régionales détaillées par catégorie de chômeurs.

Tous les pourcentages mentionnés représentent donc une moyenne sur la période, période qui après la forte hausse du taux de chômage en 2008 et 2009, a été marquée par une assez grande stabilité de ce taux dans la région.

### **Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France**

19, rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers – Tél. 01 70 96 13 00

Directeur de la publication : Laurent Vilboeuf

Réalisation : Service études, statistiques et évaluation / [dr-idf.statistiques@direccte.gouv.fr](mailto:dr-idf.statistiques@direccte.gouv.fr)

Site internet : [www.ile-de-france.direccte.gouv.fr](http://www.ile-de-france.direccte.gouv.fr)

Diffusion : Service communication et documentation